

La Plaine Saint Denis,  
Le 24 février 2012

**Objet:** Lettre d'adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies

Honorable Secrétaire-Général,

Par cette lettre, nous sommes heureux de vous confirmer que la société S QLI soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous vous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes dans notre domaine d'influence et nous nous engageons à les intégrer dans la stratégie de notre société, sa culture commerciale et ses modes opératoires.

Nous nous engageons également à faire une déclaration claire et publique sur ce sujet et à en informer nos employés, nos partenaires commerciaux et nos clients. Dans notre logique de responsabilité et de transparence, nous rendrons publics le résultat de nos actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial à l'intérieur d'un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion.

Vous trouverez ci-joint, des informations générales sur notre société et le groupe auquel elle appartient ainsi que le nom de la personne qui sera chargée des contacts futurs avec le bureau du Pacte Mondial à New York.

Meilleures salutations,

**Nicolas REBOURS**  
Directeur Général Délégué

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop at the top and several vertical strokes below it, characteristic of the signature of Nicolas Rebours.